

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 5 mai 2020

NO 12

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

OBJET : Info COVID-19 et rappel des saisonniers (ères)

Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que la reprise des saisons de chasse et pêche se déroule bien dans vos régions respectives et que les directives de distanciation sociale sont respectées par vous et les usagés que vous rencontrez !!!

Comme vous l'avez sûrement entendu dans les médias la semaine dernière, le gouvernement procédera à la réouverture des services de garde et des écoles au courant du mois de mai. Cependant, rien n'est officiellement décidé quant au maintien du salaire (sans prise d'un congé quelconque) de ceux et celles qui prendront la décision de ne pas envoyer leur(s) enfant(s) dans les services de garde et/ou à l'école.

Est-ce que dans un tel cas, la personne qui se déclare en responsabilité familiale verra son traitement maintenu ou bien elle devra aller « piger » dans ses réserves de congés ??? Et qu'advient-il des personnes qui n'obtiendront pas de places, malgré leur volonté d'envoyer leurs enfants à l'école et/ou au service de garde ??? Sachez que tant et aussi longtemps qu'aucune position formelle n'est décidée par le gouvernement, les conditions actuelles demeurent inchangées lorsque vous vous placez en responsabilité familiale; votre traitement est maintenu, et ce, sans avoir à prendre un congé dans vos réserves. Par contre, n'oubliez pas que dans le contexte de la COVID-19 vs les responsabilités familiales, votre gestionnaire peut vous donner du travail administratif (télétravail), mais il doit être sensible et conscient que votre prestation de travail sera considérablement réduite. En contrepartie, aucun gestionnaire ne peut vous demander de sortir sur le terrain (lorsque vous êtes en responsabilité familiale), car votre priorité est la santé, la sécurité et le bien-être de vos enfants. Si un gestionnaire tente d'outrepasser ses droits de gestion, contactez-nous rapidement afin que nous puissions remonter l'information rapidement au Conseil du trésor (SCT).

Je me permets également de faire une petite parenthèse concernant la remise des demandes de vacances annuelles. Malgré ma relance auprès de la DGPF pour repousser le délai initialement prévu, nous avons eu la confirmation du SCT jeudi dernier et on nous a confirmé que les délais étaient repoussés au 20 mai prochain. Par la suite, votre gestionnaire aura jusqu'au 1^{er} juin pour accepter et/ou refuser votre demande. Après ce délai, vous pourrez considérer l'ensemble de vos demandes de vacances annuelles comme étant acceptées. Advenant le cas que vous ayez déjà remis vos formulaires, n'hésitez pas à demander à votre gestionnaire de vous le remettre si vous désirez effectuer des modifications compte tenu des circonstances actuelles.

De plus, depuis plusieurs semaines nous questionnons la DGPF, le cabinet du MFFP et les autorités compétentes afin de connaître le sort de nos saisonniers (ères), qui n'ont pas encore été rappelés. Honnêtement, nous sommes très déçues de l'organisation, car tout le monde se lance la balle et personne n'est capable de répondre à des questions bien simples : Est-ce que la demande de dérogation a été envoyée et est-ce que les saisonniers (ères) seront rappelés sous peu ou non ??? Personnellement, nous trouvons que l'attitude de l'employeur est déplorable et c'est un flagrant manque d'empathie et de respect envers ses employés, que de les laisser dans une telle ignorance. Le contexte actuel cause déjà beaucoup de stress pour plusieurs personnes, mais est-ce que l'organisation a vraiment besoin d'agir de la sorte avec nos collègues ??? Soyez assuré que nous ne lâcherons pas le morceau, car nous avons été cités en exemple par les autorités, quant à la dérogation de l'octroi des contrats saisonniers et si l'employeur ne fait pas correctement son travail pour demander le rappel de TOUS nos saisonniers (ères), il devra être blâmé pour le manque de rigueur qu'ils auront fait preuve.

Cela étant dit, je vous avouerai qu'après un « bon » début de l'organisation quant à sa collaboration et ses actions rapides dans la crise de la COVID-19, nous constatons qu'il y a un sérieux relâchement et je vous assure que ce n'est pas le chemin à prendre dans le contexte actuel. Nous devons tous travailler ENSEMBLE afin que vous puissiez avoir l'information rapidement et la plus précise possible. Les diverses organisations syndicales qui participent à des appels conférences (deux fois par semaine) avec le SCT constatent que notre collaboration avec le gouvernement est très utile pour sécuriser et faciliter le travail de tous les employés de la Fonction publique québécoise. La DGPF devra écouter le gouvernement et devra commencer à agir plutôt que de parler et analyser constamment les diverses situations si elle veut passer au travers de la crise. De plus, certains interlocuteurs de la DGPF ont commis des actions et des gestes impardonnables depuis le début de la COVID-19 et le canal de communication ne doit assurément pas passer par eux !!! De notre côté, nous continuerons d'adresser nos demandes aux bons intervenants afin de nous assurer que votre santé et votre sécurité ne soient pas mises en péril, que pour de simples « stats ».

/3

En terminant, je tiens à vous féliciter pour l'excellent travail que vous effectuez dans le contexte actuel. Malgré le chamboulement total dans nos vies personnelles et professionnelles, vous démontrez une fois de plus le grand professionnalisme et la grande capacité d'adaptation des agents (es) de protection de la faune à faire face à toutes les situations possibles. Les réponses rapides à nos demandes nous permettent de transmettre nos questions et anomalies terrain aux autorités du SCT et/ou à de vrais décideurs afin que des actions rapides soient prises. C'est en se serrant les coudes, qu'on passera au travers de la crise actuelle, et nous en sortiront assurément grandit.

Comme toujours, nous vous tiendrons informé des développements de la situation et n'hésitez surtout pas à nous contacter si vous avez des questions et/ou interrogations.

Passez une très bonne journée !!!

Martin Perreault
Président provincial